



Question concernant la nationalité française

Par Moustafashady

Bonjour,

Je souhaiterais connaître la probabilité que j'obtienne la nationalité française. Voici ma situation : j'ai 27 ans, je suis né à Paris, France, mais je n'ai que la nationalité égyptienne. Actuellement, je réside au Caire, en Égypte. Mes parents ont obtenu la nationalité française lorsque j'ai atteint l'âge de 18 ans. J'aimerais savoir quelle est la probabilité que j'obtienne la nationalité française.

Je vous remercie infiniment.

Par Nihilscio

Bonjour,

Vous ne pouvez acquérir la nationalité française que par décret, ce qui est exclu tant que vous n'aurez pas résidé en France depuis au moins cinq ans.